

MADAGASCAR - PLAN D'ACTION NATIONAL RRC 2013-2017

Draft

CAH pilier 1: Assurer que la RRC constitue une priorité nationale et locale basée sur un cadre institutionnel et juridique adéquat et approprié.				
Objectif 1: Les autorités nationales sont familiarisées aux concepts de RRC et ont conséquemment renforcé la législation et la politique nationale en RRC, ont établi aux niveaux national, régional district et local des stratégies, des plans d'action, et des mécanismes de coordination pour la RRC, tout en inscrivant un financement pour la RRC dans le budget national.				
Objectifs spécifiques	Activités	Agence leader	Agences partenaires	Budget
1. La politique/législation nationale en GRC a été reformulée en politique/législation en RRC.	<p>Créer un groupe de travail pour la révision de la législation/politique nationale de GRC avec l'aide d'un juriste. Il proposera des amendements afin d'en faire une législation/politique nationale de RRC qui inclue la gestion du risque et la gestion des catastrophes tout en tenant compte des aspects du genre.</p> <p>Effectuer la revue des lois sectorielles afin d'assurer un bon niveau d'intégration de la RRC, incluant les lois sur l'évaluation de l'impact environnemental, et les normes de constructions anticycloniques.</p> <p>Assurer le vote au parlement des amendements aux différentes lois.</p> <p>Publier et diffuser la nouvelle politique en RRC dans tout le pays lors de différents ateliers de sensibilisation sur la RRC.</p>	CPGU, BNGRC, UNDP	UNDP	
2. Une stratégie et un plan d'action en RRC ont été élaborés au niveau national, et des plans ont été aussi élaborés au niveau régional et districts.	<p>Réviser/Elaborer la stratégie nationale de RRC avec la participation des membres de la futur plate-forme nationale.</p> <p>Reformuler/réajuster le plan d'action national du gouvernement pour la RRC (en intégrant tous les divers programmes de RRC dans le pays) une fois que l'évaluation des risques sera effectuée.</p> <p>Soutenir les autorités à élaborer et diffuser des plans de RRC au niveau régional et district, en conformité à la politique, à la stratégie et</p>	CPGU, BNGRC,	UNDP, GFDRR	

	au plan d'action national.			
3. Des mécanismes de coordination sont en place pour la RRC au niveau national, régional, districts et local.	<p>Etablir un groupe de travail interministériel pour la RRC, ACC, ED afin de s'assurer d'une meilleure intégration de ces concepts dans les politiques et stratégies nationales des différents secteurs de développement.</p> <p>Sensibiliser et plaider pour la redynamisation du Conseil National de la Gestion des Risques et des Catastrophes (CNGRC). Dans le cadre de la mise à jour de la SNRRC, revoir si le niveau de gestion du CNGRC doit être maintenu au niveau Ministre ou au niveau Secrétaire Général/Directeur Général.</p> <p>Mettre en place une plate-forme nationale pour la RRC regroupant les différents ministères et toutes les institutions nationales, ONG, tant humanitaires que développement impliquées dans la RRC.</p> <p>Définir de manière officielle le rôle et les responsabilités de la plateforme nationale pour la RRC et assurer la formation régulière de ses membres.</p> <p>Réaffirmer clairement le rôle et les cahiers de charge des différents acteurs et institutions impliquées dans la RRC y compris la préparation et réponse aux urgences à Madagascar (CNGRC, BNGRC, CPGU, etc.).</p> <p>Réaffirmer le rôle du CRIC comme mécanisme de coordination pour les opérations d'urgence pour toutes institutions nationales et internationales impliquées.</p> <p>Renforcer les mécanismes de coordination au niveau régional, district et local afin qu'ils puissent traiter aussi bien des questions de RRC y compris la préparation et réponse aux catastrophes.</p> <p>Renforcer les capacités du BNGRC et CPGU en ressources humaines et matérielles afin de leurs permettre d'assurer leur mission/mandat.</p>	CPGU, BNGRC	UNDP, GFDRR	

<p>4. Les autorités nationales sont sensibilisées sur les concepts de RRC, montrent publiquement leur engagement dans le domaine, et contribuent au partenariat régional.</p>	<p>Elaborer un processus systématique de sensibilisation des hautes autorités nationales et régionales en matière de RRC afin de faciliter un meilleur soutien à la nouvelle législation, politique, stratégie et financement pour la RRC.</p> <p>Organiser un évènement national sur la RRC avec la participation de la Représentante Spécial du SG des NU (UNISDR) et tous les Ministères, parlementaires, et organisations de la société civile.</p> <p>Organiser annuellement une formation pour les Maires des villes et leurs techniciens sur la gestion des risques en milieu urbain et les faire adhérer à la campagne “Safer Cities” de UNISDR.</p> <p>Entreprendre des visites d’études et échanges dans divers pays qui ont des bonnes expériences en RRC (incluant assurance/transfert du risque).</p> <p>Renforcer la collaboration avec les organismes inter-gouvernementaux de la sous-région.</p>	<p>BNGRC, CPGU</p>	<p>UNDP, UNISDR, GFDRR, AU</p>	
<p>5. Etablir un budget permanent pour la RRC dans le budget national.</p>	<p>Procéder à une étude des investissements dans les plans sectoriels qui contribuent directement ou indirectement à la RRC.</p> <p>Développer le mécanisme du ministère des finances sur la simulation budgétaire de la RRC déjà initié dans une région du pays pour les cyclones (l’élargir aux autres aléas naturels).</p> <p>Proposer une ligne budgétaire pour la RRC qui sera inscrite annuellement dans le budget national.</p>	<p>BNGRC, CPGU</p>		

CAH pilier 2: Identifier, évaluer et faire le suivi des différents risques de catastrophes et renforcer les systèmes d'alerte précoce				
Objectif 1: Basée sur une législation adéquate, des compétences établies et des outils adaptés pour l'évaluation des risques de désastres, Madagascar a effectué une évaluation des risques et a établi un profil de risque du pays. Un système d'alerte précoce multi-aléas a été mis en place afin d'informer à temps les autorités et communautés sur les possibles conséquences des aléas naturels et climatiques.				
Objectifs spécifiques	Activités	Agence Leader	Agence Partenaires	Budget
1. Un cadre légal et une stratégie ont été mis en place pour l'évaluation et la gestion de l'information sur les risques.	<p>S'assurer que la législation/politique nationale sur la RRC définit l'obligation, la méthodologie et les acteurs à effectuer à intervalle bien défini une évaluation des risques liés aux aléas naturels, ainsi que l'établissement et les mécanismes de gestion d'un observatoire national du risque.</p> <p>S'assurer que la législation/politique de RRC inclue une définition claire des différents mécanismes d'alerte précoce.</p> <p>Mettre en place une stratégie au niveau national pour orienter toutes les activités d'évaluation des risques afin d'utiliser les ressources limitées de la manière la plus effective et efficiente possible.</p> <p>Finaliser l'analyse en cours de la situation du pays (Country Situation Analysis avec le PNUD) et faire l'inventaire de l'information qui existe dans le pays sur les désastres (Desinventar avec UNISDR).</p>			
2. Une structure est en place afin de diriger et coordonner	Etablir un organe de supervision et de coordination pour mener toutes les activités d'évaluation des risques de catastrophes liées aux aléas naturels.			

l'évaluation des risques.					
3. Un outil national a été élaboré pour l'évaluation des risques liés aux aléas naturels.	Développer un outil pour l'évaluation des risques (cet outil pourra aussi intégrer des éléments permettant l'étude des risques liés aux changements climatiques et désastres environnementaux).				
4. Les compétences ont été développées au niveau national et régional pour l'évaluation des risques.	<p>Organiser des formations pour l'évaluation des risques au niveau national et régional pour toutes les institutions et agences techniques ayant un rôle en matière d'évaluation des risques.</p> <p>Développer et mettre en œuvre une stratégie permettant aux communautés locales à participer aux évaluations de risques.</p>				
5. Une évaluation des risques aux aléas naturels a été effectuée, et un profil du risque du pays a été élaboré.	<p>Effectuer une évaluation nationale des risques liés aux aléas naturels incluant les risques liés aux changements climatiques et environnementaux afin d'établir un profil de risque du pays. Cette évaluation doit aussi inclure un volet sur le risque en milieu urbain.</p> <p>Préparer des Atlas/cartes des vulnérabilités et risques liés aux aléas naturels en définissant les zones prioritaires (en fournissant le matériel/équipement nécessaire aux services de cartographie).</p> <p>Conduire une étude de risques et d'impact des aléas naturels sur le réseau routier, (en commençant par une étude pilote de la RN25).</p> <p>Réévaluer tous les 3 ans les résultats de l'évaluation des risques.</p>				
6. Des systèmes d'alerte précoce ont été établis et les plans de contingences sont revus et mis à jour.	<p>Effectuer un inventaire des systèmes d'alerte précoce (SAP) existants et effectuer une étude sur les systèmes traditionnels d'alerte précoce.</p> <p>Développer un système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire en identifiant les zones et domaines les plus sensibles.</p> <p>Développer un système d'alerte précoce pour les inondations dans les zones prioritaires, y compris les régions du Centre-West et Centre-Est, et</p>				

	<p>renforcer le Système à Antananarivo.</p> <p>Mettre en place un système d'alerte précoce pour les cyclones dans les zones prioritaires.</p> <p>Mettre en place un système d'alerte précoce sur les potentiels désastres environnementaux au niveau des districts. Revoir les protocoles qui permettent aux pays d'obtenir des informations sur les risques, et les alertes d'autres institutions de la région ou au niveau mondial.</p>				
<p>Objectif 2: Madagascar a renforcé ses institutions techniques et a établi un centre national d'observation du risque afin de faciliter l'accès aux informations et la prise de décision par les autorités nationales sur l'alerte précoce et les investissements pour le développement du pays.</p>					
Objectifs spécifiques	Activités	Agence Leader	Agences partenaires	Budget	
<p>1. Les capacités de certaines institutions techniques sont renforcées afin de pouvoir générer de l'information sur les risques.</p>	<p>Fournir du matériel au service de l'hydrométéorologie pour renforcer son réseau de suivi en particulier dans les zones potentiellement affectées par la sécheresse et celles à risque d'inondation (ceci inclue des ordinateurs et programmes pour un modelage des effets du changement climatique).</p> <p>Mise en place de structure légère et/ou renforcement du Service Météo décentralisé (PANA)</p>				
<p>2. Des structures nationales sont en place afin de mieux gérer et partager l'information sur les risques.</p>	<p>Créer un Observatoire national du risque qui sera en charge d'archiver systématiquement les données et l'information collectée par différentes sources sur les risques. Il sera aussi en charge d'effectuer systématiquement des études des bases de données de gestion des risques et gestion des catastrophes naturelles (DMBS) pour mettre à jour l'ensemble des données : aléas, catastrophes naturelles passées, les informations démographiques, sociales et culturelles, l'information économique, et les infrastructures importantes telles les écoles et des établissements de santé par communauté, etc.</p> <p>Développer une bibliothèque nationale virtuelle au sein de l'Observatoire afin d'y cataloguer toutes les évaluations de risques et l'information relative</p>				

	aux risques. La bibliothèque nationale virtuelle peut se baser sur l'exercice SIERA pour une ébauche initiale.				
--	--	--	--	--	--

CAH pilier 3: Exploiter les connaissances, les innovations technologiques et l'éducation pour le développement d'une culture de sécurité et de résilience.

Objectif 1: Une stratégie nationale est en place pour la sensibilisation et la formation en RRC. Elle permet des formations régulières des autorités et divers acteurs, d'effectuer des campagnes de sensibilisation au niveau national, régional et communautaire, et de renforcer les cursus des écoles et des institutions académiques.

Objectifs spécifiques	Activités	Agence leader	Agences partenaires	Budget	
1. Une stratégie nationale a été élaborée pour la sensibilisation et la formation en RRC.	<p>Mettre en place d'un comité « sensibilisation et formation en RRC » au sein de la plateforme nationale.</p> <p>Développer une stratégie nationale pour la sensibilisation et la formation en RRC et tenir compte aussi des éléments d'ACC et environnement durable (ED).</p> <p>S'accorder sur une terminologie nationale sur les éléments de RRC en langue nationale et publier et diffuser une brochure.</p> <p>Développer un plan d'EPT 2013-2015 incluant les aspects RRC en collaboration avec les secteurs en charge de l'ACC et ED pour le secteur Education.</p>	UNICEF	UNDP		
2. Les compétences des divers acteurs nationaux pour la RRC (autorités, politiques, techniciens, etc.) sont développées.	<p>Développer /adapter pour le contexte de Madagascar divers cours de formation intégrés en RRC/ACC/ED en y incluant les aspects du genre.</p> <p>Effectuer une formation des formateurs sur divers thèmes de la RRC/ACC/ED afin de disposer d'un pool de personnes ressources propre au pays.</p>	CPGU	BNGRC, FACDEGS, UNICEF		

	<p>Dispenser régulièrement des séances de sensibilisation aux autorités nationales, locales et des formations techniques en RRC/ACC/ED aux Ministères et institutions techniques nationales à tous les niveaux.</p> <p>Organiser annuellement une séance de sensibilisation des journalistes sur la RRC/ACC/ED.</p> <p>Renforcer régulièrement les capacités des ONG et associations nationales sur la RRC/ACC/ED</p> <p>Une base de donnée est mise en place afin de répertorier tous ceux/celles qui ont été formés en RRC.</p>			
<p>3. Des campagnes de sensibilisation à travers TV, radio, brochures, posters, pamphlets, etc., sont menées dans tout le pays.</p>	<p>Développer/élaborer divers types de matériels de sensibilisation sur les risques d'aléas naturels, et aussi à ceux liés aux changements climatiques et à l'environnement.</p> <p>Développement de l'IEC par des supports appropriés (opération radio ; système d'information) (PANA)</p> <p>IEC de la population sur : les causes de la maladie et les mesures adéquates à entreprendre pendant la période propice à sa transmission ; la nécessité de rejoindre les centres de santé ; la construction de latrines; la nutrition, la nécessité des moustiquaires imprégnées. (PANA)</p> <p>Organiser annuellement des campagnes, évènements et séances publiques sur la RRC/ACC/ED. Il sera important de profiter des journées thématiques internationales telles que le 13 Octobre (RRC).</p> <p>Identifier des personnalités nationales influentes qui seraient des champions de la cause RRC et qui pourraient soutenir les campagnes de sensibilisation.</p> <p>Equiper les structures régionales du BNGRC, de la CR Malgache et des ONG de matériel IEC.</p>	CPGU		

	<p>Organiser des séances de sensibilisation pour les communautés, et spécifiquement pour les groupes les plus vulnérables et les organisations de la société civile qui les soutiennent.</p> <p>Etudier toutes possibilités d'intégrer des éléments de sensibilisation en RRC/ACC/ED dans les émissions TV et radio en langues locales.</p>				
4. Les systèmes de l'éducation nationale intègrent mieux les concepts de RRC.	<p>Développer de nouveaux outils didactiques pour la RRC/ACC/ED pour les lycées.</p> <p>Organiser des formations aux enseignants en RRC/ACC/ED à tous les niveaux.</p>	MEN	CPGU, PNUD, FACDEGS		

CAH pilier 4: Réduire les facteurs de risques sous-jacents

Objectif général: Suite au développement des compétences nationales sur l'intégration des concepts de RRC/ACC dans la planification de l'environnement, du développement social et économique, et dans la planification territoriale et urbaine, des programmes nationaux sont mises en œuvre afin d'accroître la résilience des populations vis-à-vis des aléas naturels. (Les activités RRC inclus dans les plans d'action sectoriels des différents Ministères et de l'ICPM seront incluses dans ce plan d'action une fois complétés).

Objectifs spécifiques	Activités	Agence Leader	Agences partenaires	Budget	
Le personnel technique des ministères et institutions techniques ont été formés sur l'intégration de la RRC/ACC dans la planification et de l'environnement. Des programmes	<p>La population des régions ciblées adopte les meilleures pratiques pour la préservation de l'environnement et la lutte contre les impacts du changement climatique. (PNUD, FIDA, ONUDI, BIT, PAM, FAO) – UNDAF intérimaire (produits 4.1, 4.2)</p> <p>Organiser des séances techniques sur l'intégration de la RRC/ACC dans la planification des secteurs de l'environnement, foresterie, and minier.</p> <p>Adapter l'outil de formation sur la "RRC et la gestion des écosystèmes" au contexte de Madagascar et organiser une formation nationale pour les ministères et institutions nationales concernées.</p> <p>Remise en état des secteurs dégradés par la déflation au reprofilage du bourrelet littoral, pose de brise vent par les reboisements des filaos, des</p>				

<p>contribuent à protéger l'environnement et les écosystèmes des aléas naturels.</p>	<p>plantations des mangroves, enrochement des bords de la mer/ façade de la côte et installation des Brises vagues (PANA)</p> <p>Reboisement des zones rurales disposant de plans de reforestation avec des espèces adaptées / appropriées (PANA)</p> <p>Promotion des transferts de gestion des forêts aux communautés locales de base (GELOSE, GCF) (PANA)</p> <p>Inclure ici les activités du plan national de l'environnement qui contribuent à la RRC/ACC liés aux aléas naturels.</p>			
<p>Le personnel technique des ministères et institutions techniques ont été formés sur l'intégration de la RRC/ACC dans la planification sociale et économique. Des programmes socio-économiques et de santé renforcent la résilience des populations vis-à-vis des aléas naturels.</p>	<p>Développer/Adapter un guide/outil de formation pour l'intégration de la RRC/ACC dans la planification dans divers secteurs sociaux économiques (gestion de l'eau, agriculture, santé, tourisme, social, énergie, etc.).</p> <p>Organiser des formations sur l'intégration de la RRC/ACC dans la planification sectorielle en tenant compte des aspects du genre.</p> <p>Etablir un point focal dans chaque ministère au niveau national et régional afin de renforcer l'intégration de la RRC/ACC dans les plans sectoriels.</p> <p>Entreprendre une revue des programmes sectoriels de développement de Madagascar au sein des différents ministères afin d'identifier les activités qui contribuent à la RRC/ACC. Ce travail doit inclure des analyses d'impact économique des désastres et effets des changements climatiques sur les secteurs de développement afin de soutenir l'élaboration de stratégies sectorielles.</p> <p><u>Soutien économique/réduction de la vulnérabilité/Sécurité alimentaire</u></p> <p>Les autorités nationales/régionales coordonnent leurs efforts de mise en œuvre des plans/programmes de développement économique inclusifs et durables surtout dans les zones à haut risque de désastres naturels pour un relèvement plus rapide. (PNUD, UNCDF, FIDA, ONUDI) – UNDAF intérimaire (produits 1.2, 1.2)</p>			

	<p>Les populations rurales dans les régions ciblées, particulièrement celles à haut risque de désastres naturels) augmentent d'une manière durable leur sécurité alimentaire (PNUD, FAO, ONUDI, FIDA, PAM, UNHABITAT) – UNDAF intérimaire (produits 2.1, 2.2., 2.3, 2.4). Plus spécifiquement, suivre la mise en œuvre du programme RRC de la FAO qui contribuent à la sécurité alimentaire : 1) Appui à la sécurité alimentaire ; 2) Appui à la production agricole ; 3) Appui aux systèmes de stockage intégrés (voir en annexe)</p> <p>Appui à l'intensification de la production végétale et animale à travers notamment l'acquisition de matériels agricoles, la distribution d'intrants, le développement des activités génératrices de revenus dans les différentes filières porteuses régionales, Appui à la promotion de la campagne de vaccination bovine. (PANA)</p> <p>Désenclavement des zones de production potentielle, par la réhabilitation des réseaux de communication et de télécommunication pour favoriser les échanges et la commercialisation. (PANA)</p> <p>Les opérateurs économiques participent à la mise en œuvre des mesures incitatives pour la création d'entreprise génératrice d'emplois productifs et décents dans les régions à haut risque de désastres naturels afin de renforcer la résilience des populations. (PNUD, BIT, ONUDI, ONUSIDA) – UNDAF intérimaire (produits 3.1, 3.2, 3.3, 3.4)</p> <p><u>Eau et Assainissement</u></p> <p>Les populations des zones à risques de cyclone et inondations ont accès à des services d'Eau, d'Assainissement et d'hygiène (UNICEF, PNUD, UNHABITAT, PAM) – UNDAF intérimaire (produits 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4)</p> <p>Mise en place et redynamisation des associations de gestion de l'eau (PANA)</p> <p><u>Santé</u></p>			
--	---	--	--	--

	<p>Le Ministère de la Santé avec les parties prenantes met en place l'opérationnalisation d'un cadre de politique et de coordination du secteur santé (PDSS 2014-2018) qui devra inclure des aspects de RRC (OMS – UNFPA – UNICEF) – UNDAF intérimaire (produits 1.1, 1.2, 1.3, 1.4)</p> <p>Le Ministère de la Santé au niveau central avec les Directions Régionales et Districts sanitaires assure que les services préventifs, curatifs et promotionnels sont utilisés par la population, en particulier les groupes vulnérables dans les zones d'intervention incluant celles à risques de désastres naturels. (OMS – UNFPA – UNICEF- ONUSIDA) – UNDAF intérimaire (produits 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5)</p> <p>Le Ministère de la Santé au niveau central avec les Directions Régionales et Districts sanitaires maîtrise et suit l'évolution des principales maladies transmissibles ainsi que de celles à tendance épidémique suite à des désastres naturels (OMS –UNICEF-PAM-Equipe Conjointe en VIH/SIDA) – UNDAF intérimaire (produits 3.1, 3.2)</p> <p>Les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans, ont un statut nutritionnel amélioré dans les zones d'interventions incluant les zones à risque de désastres naturels (OMS – PAM – UNICEF) – UNDAF intérimaire (produits 4.1, 4.2, 4.3)</p> <p>Renforcement, consolidation de la capacité des services de santé de base par la décentralisation du personnel, le renforcement des équipements, des médicaments pharmaceutiques communautaires appropriés, par la valorisation du COSAN (communauté sanitaire), par les mesures préventives de constitution de stocks, intensification de la surveillance Épidémiologique. (PANA)</p> <p>Dotation des ressources nécessaires pour la prévention et la lutte contre les vecteurs des maladies (PANA)</p> <p><u>Protection sociale</u></p>			
--	--	--	--	--

	<p>Les populations, les structures régionales, les OSCs sont impliquées dans le processus de validation la Politique Nationale de Protection Sociale qui inclue un aspect de protection des catégories les plus faibles vis-à-vis des aléas naturels. (PNUD, UNFPA, UNICEF) – UNDAF intérimaire (produit 1.1)</p> <p>Les groupes de population exposés aux abus, violence, exploitation, discrimination et désastres naturels ont accès et utilisent les services de prise en charge, notamment dans les zones (régions) d'intervention prioritaires. (UNFPA, UNICEF, UNDP, ONUSIDA, UNHABITAT) – UNDAF intérimaire (produit 2.1)</p> <p>Les populations les plus vulnérables dans les régions affectées (avec la participation active des femmes et des jeunes), utilisent les dispositifs de prévention, d'adaptation, de protection et mettent en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophes. (PNUD, OCHA, FAO, UNICEF, PAM, UNHABITAT) – UNDAF intérimaire (Produit 3.2)</p> <p>Suivi, évaluation, information, communication Les autorités nationales (ministères et institutions) et le secteur privé au niveau central et régional utilisent des systèmes d'information multisectorielle améliorée et des outils performants de planification et de S&E dans la prise de décision socio-économique (UNFPA, PNUD, ONUSIDA, UNICEF, PAM) – UNDAF intérimaire (produit 1.2)</p> <p>Effectuer une étude de faisabilité et conduire des activités pilotes dans les zones à haut risque pour la mise en place de mécanismes d'assurance contre le risque de désastres naturels.</p> <p>Effectuer des visites d'échange Sud-Sud concernant les questions d'assurance et la RRC, et étudier la possibilité d'introduire dans le pays un mécanisme d'assurance pour les désastres naturels.</p>			
<p>Le personnel technique de différents ministères</p>	<p>Développer un guide technique pour l'intégration de la RRC/ACC dans la planification territoriale et zonage urbain, et développer des plans pilotes.</p>			

<p>et institutions techniques ont été formés sur l'intégration de la RRC/ACC dans la planification territoriale et urbaine ainsi que les standards et normes de constructions. Des mesures concrètes sont mises en œuvre afin de renforcer les principales infrastructures vis à vis des aléas naturels.</p>	<p>Organiser des formations et sensibilisations sur les standards concernant les routes, l'irrigation, le système de drainage urbain, la planification territoriale et urbaine, la gestion des systèmes d'eau, et des structures de stockage agricole.</p> <p>Former les techniciens du secteur BTP (Architectes, contremaîtres, ingénieurs, etc.) sur l'intégration des concepts de RRC/ACC dans leurs domaines d'expertise.</p> <p>Revoir les codes/normes techniques de construction vis à vis des risques de cyclones (normes anticycloniques) et inondations des infrastructures critiques.</p> <p>Elaboration, communication et application des normes en matière de conception et de construction couvrant l'ensemble des infrastructures pour s'assurer qu'elles peuvent résister à d'importants bouleversements météorologiques (PANA)</p> <p>Renforcer les mécanismes de contrôle, et mettre à disposition des moyens de contrôler les projets de constructions et le respect des codes/normes.</p> <p>Etablir une carte d'identité des établissements publics clés avec une évaluation de leur niveau de sécurité vis-à-vis des cyclones.</p> <p>Initier une campagne sur les « Ecoles sécuritaires/sûres ». Etablir une carte d'identité des établissements scolaires avec un minimum de standard de sécurité vis-à-vis des divers aléas naturels. Préparer un plan d'action avec le Ministère de l'éducation pour un renforcement physique des écoles dans les zones à risque de cyclones.</p> <p>Initier une campagne sur les « Hôpitaux sécuritaires/sûrs ». Etablir une carte d'identité des établissements de santé avec un minimum de standard de sécurité vis-à-vis des divers aléas naturels. Préparer un plan d'action avec le Ministère de la santé pour un renforcement physique des structures de santé dans les zones à risque de cyclones.</p>			
--	--	--	--	--

	<p>Réhabilitation et/ou construction des barrages et digues de protection (PANA)</p> <p>Adoption de la lutte antiérosive par les techniques de défense et de restauration du sol (conservation des sols) ainsi que la stabilisation des dunes. (PANA)</p> <p>Mise en place des infrastructures tels que les digues, les épis au fur et à mesure que le niveau de la mer s'élève (PANA)</p>			
--	--	--	--	--

CAH pilier 5: Renforcer la préparation et la réponse aux catastrophes afin d'intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent et pour réduire leurs impacts.

Objectif 1: Un cadre législatif et institutionnel définissant les rôles et responsabilités est revu afin d'assurer un leadership et une coordination efficiente pour la préparation et réponse aux urgences.

Objectifs spécifiques	Activités	Agence Leader	Agences partenaires	Budget
<p>1. Un cadre législatif et institutionnel définit clairement les rôles et responsabilités des différents acteurs nationaux pour la préparation et la réponse aux urgences.</p>	<p>Domestique la « Législation International sur la Réponse aux Urgences » (IDRL) afin de faciliter la réponse internationale en cas d'urgence.</p> <p>Plan de contingence (incluant le plan ORSEC) : établir une législation qui définit clairement les rôles et responsabilités concernant la déclaration des « Etats d'urgence » et du déclenchement du plan de contingence.</p> <p>Evaluer les capacités du BNGRC (incluant le CPC) pour la préparation et réponse aux urgences.</p> <p>Renforcer les capacités du BNGRC pour la préparation et la réponse aux Urgences et aux risques émergents (risques d'accidents chimiques, etc.)</p>			

<p>2. Les aspects de préparation et réponse aux urgences sont intégrés dans la politique et stratégie nationale de RRC.</p>	<p>S'assurer que la politique et stratégie nationale en RRC incluent une section sur la préparation et réponse aux urgences définissant clairement les besoins d'établir et de revoir régulièrement les plans de contingences, les procédures standards opérationnels, etc., au niveau national, régional et district.</p> <p>Informersensibiliser tous les acteurs nationaux sur les dispositions définies dans la politique et stratégie sur la préparation et réponse aux urgences.</p>			
<p>Objectif 2: Les compétences du BNGRC et de divers agences et ONG impliquées dans la préparation et réponse aux urgences sont développées grâce à une stratégie de formation bien définie et mis en œuvre par un pool national de personnes ressources bien formées.</p>				
Objectifs spécifiques	Activités	Agence Leader	Agences partenaires	Budget
<p>1. Une stratégie de formation a été développée, les outils de formation ont été revus et adaptés pour le contexte de Madagascar.</p>	<p>Développer une stratégie de formation (incluant groupes cibles, types de support matériels, langage, messages, etc.) pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures au niveau national, régional et district.</p> <p>Effectuer une mise à jour de tous les modules de formation en les adaptant aux différents contextes et besoins des populations de Madagascar. S'assurer de la distribution des modules à tous les formateurs et les mettre aussi sur internet.</p> <p>Elaborer un guide de gestion des catastrophes essentiellement pour les autorités au niveau décentralisé (guide des Maire fait en 2004)</p>			
<p>2. Des personnes ressources ont été formées et sont en mesure de dispenser des formations et diriger des exercices de simulation en collaboration avec divers ONG, OI, etc., au niveau national, régional, et district.</p>	<p>Développer une stratégie/un plan de formation pour divers acteurs en réponse aux urgences sur la gestion de système d'alerte précoce/avertissement et pour l'élaboration de plans de contingence.</p> <p>Créer un pool de formateurs pour les régions et les former sur la préparation et réponse aux urgences. Les formateurs seront sélectionnés au sein de différentes institutions nationales et basé sur des critères bien définis (BNGRC, Croix-Rouge, ONG, etc.). Organiser annuellement une formation des formateurs en préparation et réponse aux urgences.</p> <p>Assurer la formation de toutes les institutions (national, régional, district) impliquées dans la préparation et la réponse aux urgences. Encourager les</p>			

	<p>formations inter-agences qui permettront de développer des synergies et réduire les coûts des formations.</p> <p>Organiser une formation pour l'analyse et la gestion de l'information et en GIS avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences.</p> <p>Organiser une formation spécifique sur le « relèvement » afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement et aussi les méthodes d'évaluation (PDNA) et de planification du relèvement (cadre d'action pour le relèvement).</p> <p>Organiser annuellement une formation sur la gestion de la logistique pour les opérations humanitaires en situation d'urgence.</p> <p>Réviser annuellement le plan national ORSEC multirisque (y compris les plans spécifiques tels que l'invasion des criquets, maritime, etc.) et conduire des exercices de simulation annuellement au niveau national, régional et districts afin de le tester. Il est suggéré de définir une date nationale afin d'effectuer tous les exercices simultanément. Les ONG pourraient soutenir/diriger les exercices de simulation au niveau des communautés dans les zones les plus sensibles. Les simulations doivent aussi tenir compte des accidents environnementaux et industriels.</p>	BNGRC			
<p>Objectif 3: Un plan de contingence national (incluant le plan ORSEC) et des plans de contingences sectoriels sont développés et régulièrement testés. Des équipements sont à disposition des équipes d'urgence, et un fond d'urgence est disponible au niveau national, régional et district afin d'assurer une réponse rapide et efficace.</p>					
Objectifs spécifiques	Activités	Agence Leader	Agences partenaires	Budget	
Le plan national de contingence et les plans sectoriels de contingences ont été élaborés et sont régulièrement testés.	<p>Elaborer un plan de contingence national (incluant le plan ORSEC) qui va contenir différents plans sectoriels.</p> <p>Mettre en place un mécanisme permettant de régulièrement réactualiser le plan de contingence national (incluant le plan ORSEC et autres plans sectoriels) au niveau national, régional, et district en utilisant l'information sur le risque.</p>				

	<p>Mettre en place un système alerte/d'avertissement par TV, radio, téléphone portable ou autres moyens permettant aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre afin de minimiser l'impact des aléas.</p> <p>Elaborer, et disséminer les POS (procédures opérationnelles standards) existant à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences incluant la lutte acridienne.</p> <p>Disséminer effectivement les outils d'évaluation des besoins suite à un désastre, et décentraliser effectivement la mise en place des capacités locales pour faire des évaluations lors de désastres.</p> <p>Se baser sur les acquis du "Projet SMS" du PNUD / BNGRC mis en œuvre sur la Côte Est afin de bâtir un système national de collection et d'évaluation post-désastre</p> <p>Fournir les zones sensibles aux inondations en équipements d'alerte précoce (instruments de mesure de montée des eaux).</p>			
<p>2. Une base de données est en place afin de centraliser les informations nécessaire à la réponse aux urgences. La base de données contient divers documents de référence, formulaires modèles pour la planification, les rapports, etc.</p>	<p>Créer une banque d'information afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences (CERVO)</p> <p>Etablir des accords cadre et des partenariats entre le GVT, les acteurs humanitaires, et le secteur privé.</p> <p>Etablir les standards minimum de sécurité et d'intervention afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence.</p> <p>Etablir une procédure afin de gérer les medias lors de situation de réponse aux urgences.</p>	<p>BNGRC</p>	<p>UNDP WFP, BM</p>	

<p>3. Suite à une évaluation des capacités en logistique et communication, le BNGRC est adéquatement équipé afin de garantir une réponse efficace aux urgences.</p>	<p>Effectuer une évaluation complète des capacités des structures du BNGRC et les autres institutions nationales humanitaires (IOGA, Météo, DULMN, CNA, etc.) en matière de télécom, IT, logistique, etc...</p> <p>Un plan d'action sera mis en œuvre afin de développer ces capacités au niveau national et régional dans ces domaines. Il faudra inclure une standardisation des équipements de réponse/communication entre le BNGRC et tous les acteurs du CRIC.</p> <p>Les équipes d'urgence et les organisations locales et comités locaux de gestion de catastrophes ont les équipements nécessaires afin de répondre aux urgences (e.g. bateaux, kits de santé, matériel de communication, etc.).</p> <p>Fournir des kits de "Ponts Bailey" afin de faciliter la logistique lors d'opérations d'urgence</p> <p>Promouvoir des partenariats entre les acteurs humanitaires (GVT, ONG, SNU, etc.) et le secteur privé pour un soutien financier et logistique lors de désastres.</p>			
<p>4. Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional.</p>	<p>Compléter la mise en place du nouveau centre opérationnel de réponse aux urgences. Etablir des procédures pour la gestion des centres opérationnels. SOP pour les premiers 24-48-72 heures de réponses, ainsi que le « business continuity ».</p> <p>Les bureaux décentralisés BNGRC sont formés sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information.</p> <p>Des exercices de simulations sont régulièrement effectués afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres.</p>	UNDP		
<p>5. Les systèmes d'alerte/avertissements ont été développés et les communautés formées à la diffusion</p>	<p>Développer/renforcer les mécanismes d'alerte/avertissement dans les régions, districts et Fokontany les plus sensibles.</p> <p>Mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour les risques urbains (intoxication des sources d'eau potable, violence urbaine, etc.)</p>	WFP UNDP		

de l'alerte/avertissement	Développer/former et équiper des districts afin que des mécanismes d'avertissements soient fonctionnels.			
6. Des fonds ont été mis en place au niveau national et local pour la préparation et la réponse aux urgences.	<p>Plaidoyer pour le vote à l'Assemblée national d'un budget alloué aux Urgences.</p> <p>Etablir des lignes budgétaires pour chaque région et district pour la réponse aux urgences.</p> <p>Décentraliser les ressources du BNGRC afin que ses structures régionales et districts soient plus autonomes.</p> <p>Effectuer une étude de faisabilité et conduire des activités pilotes dans les zones à haut risque pour la mise en place de fonds d'urgence décentralisés (BM)</p>	CPGU		